

Aux clubs et associations régionales  
de Swiss Basketball

Giancarlo Sergi  
[giancarlo.sergi@swissbasketball.ch](mailto:giancarlo.sergi@swissbasketball.ch)

Granges-Paccot, le 8 juin 2017

## Licences – Rappel des principes de base et modifications

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans notre courrier du 28 mars dernier, des décisions importantes ont été prises en ce qui concerne les licences lors de la dernière assemblée des délégués.

Les objectifs de cette lettre sont les suivants :

- 1) Rappeler l'importance de licencier tous les membres des clubs  
Rappeler les principes de base sur l'affiliation de nos licenciés
- 2) Informer notre communauté sur les modifications des directives de licences

### 1) Rappel des principes de base sur l'affiliation de nos licenciés

#### 1.a) L'importance du nombre de licenciés pour une fédération sportive

Comme vous le savez certainement, notre fédération travaille au quotidien avec des institutions comme la FIBA, Swiss Olympic ou l'OFSP, sans oublier nos partenaires commerciaux, notamment La Mobilière, La Concordia ou Tissot. Des réunions sont organisées régulièrement et des rapports d'activités sont envoyés plusieurs fois par année à ces partenaires.

Swiss Basketball est sans cesse comparée à d'autres fédérations sportives nationales et un classement est effectué tous les quatre ans par Swiss Olympic, classement qui nous situe dans une catégorie, en tenant compte de différents critères.

Un des critères importants dans le cadre de ce classement est le nombre de licenciés qui peine à augmenter depuis des décennies pour le basket. Certes, ces trois



dernières années le nombre de licenciés est passé de 15 000 à 17 203 licenciés (au 31 mars 2017), mais nous sommes loin de fédérations comparables comme le handball ou le volleyball, dont le nombre de licenciés est d'environ 35 000.

Swiss Basketball a besoin de ses clubs et associations régionales afin que le nombre de licenciés augmente graduellement au fil des années. Ceci crédibilisera encore d'avantage notre position auprès de nos partenaires institutionnels et commerciaux.

Pour atteindre cet objectif, tous les efforts doivent être consentis par notre communauté. La première étape est celle de déclarer tous les joueuses et joueurs qui foulent nos parquets dans les salles de Suisse, qu'ils jouent ou qu'ils ne jouent pas en championnat.

Licencier les joueuses et joueurs dès le plus jeune âge devrait être un acte citoyen appliqué par tous les clubs ou associations régionales du basketball Suisse. Nous comptons donc sur votre engagement et soutien, dans un esprit de collaboration afin d'aider le basket suisse à augmenter significativement le nombre de licenciés durant ces prochaines années.

### 1.b) Non affiliation à Swiss Basketball de certains membres de clubs

Nous avons remarqué que certains membres de clubs n'étaient pas licenciés auprès de la fédération, notamment des joueurs ou joueuses, des membres de comité et du staff technique.

#### Joueurs et joueuses non licenciés

Aujourd'hui, après vérification auprès de l'OFSPPO, notre communauté dépasse les 20 000 licenciés mais, pour des raisons diverses, les joueuses et joueurs des clubs ne sont pas tous licenciés auprès de Swiss Basketball.

Pour rappel, la licence Swiss Basketball est avant tout une licence d'affiliation à la fédération avant d'être une licence de jeu. En effet, l'art 6.1 de nos statuts précise que les membres de Swiss Basketball sont les clubs affiliés et leurs membres. L'art 1 a. du règlement des licences stipule par ailleurs que la validation de la licence détermine l'acquisition de la qualité de membre des personnes physiques de Swiss Basketball.

En d'autres termes, tout joueur et joueuse de club qui paie des cotisations au sein d'un club doit être licencié auprès de Swiss Basketball. Ce principe est valable pour tous les membres et toutes les catégories. De plus, il n'est pas acceptable qu'un



club puisse percevoir des indemnités/subventions pour la formation des joueurs et joueuses, que ces derniers paient des cotisations au club mais qu'ils ne soient pas licenciés auprès de la fédération.

Pour rappel, notre fédération offre un chasuble d'une valeur de 15 CHF à tout nouveau licencié minibasket. Ce cadeau est fortement apprécié par notre jeune génération et cette opportunité devrait être proposée à tous les jeunes membres débutant au sein des clubs.

### Dirigeants ou membres du staff technique non licenciés

Dans le même ordre d'idées, nos règlements et statuts précisent que chaque personne ayant une fonction au sein d'un club doit être licenciée auprès de la fédération, au même titre que les joueurs et joueuses. Cette règle s'applique à toute personne qui a une fonction au sein du club : aux dirigeants, aux représentants de comité, au staff technique ou encore aux officiels de table.

### 1.c) Licences collectives

Certaines associations régionales appliquent le principe de la licence collective qui consiste à donner une autorisation de jeu à certaines catégories de joueurs/joueuses sans les licencier auprès de la fédération.

Cette pratique n'est plus réglementaire depuis longtemps et ne sera donc plus tolérée par notre fédération à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017. En effet, dès la saison prochaine chaque personne devra bénéficier d'une licence de membre nominative, et ceci quel que soit la catégorie de jeu.

Aucune dérogation à cette règle ne sera octroyée.

### 1.d) Mesures et sanctions

Au vu de ce qui précède, à partir du 1 juillet 2017 Swiss Basketball considérera que **chaque membre** d'un club ou d'une association régionale devra être licencié auprès de la fédération.

Swiss Basketball communiquera prochainement l'information nécessaire sur les sanctions applicables à toute violation de nos règlements, statuts et directives.



## 2) Modifications des directives de licences

Les directives de licences ont récemment été modifiées, et adoptées par le Comité directeur.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint copie de la nouvelle version de ces directives ; les récentes modifications sont surlignées en jaune.

Nous restons à votre entière disposition pour toute question et vous souhaitons d'ores et déjà une excellente saison 2017/2018.

Meilleures salutations

Swiss Basketball

Giancarlo Sergi  
Président

Swiss Basketball

Christelle Ruegg  
Responsable Finances et Administration